

Compte rendu de la réunion en visioconférence du comité directeur CDSC 65

Le 19/01/2023

Présents:

- Madame Valérie POITOU, présidente
- Monsieur Jean-Luc LACRAMPE, président adjoint
- Madame Geneviève RIGOU, trésorière
- Monsieur Damien VIDAL, trésorier adjoint
- Madame Catherine KATKOFF, secrétaire
- Monsieur Thomas BRACCINI

TRÉSORERIE:

Il est abordé le sujet du changement de banque, laquelle n'est pas facilitatrice quant à la tenue des comptes notamment.

Valerie et Geneviève se proposent de démarcher différentes agences.

SSF:

-Suite à la demande de Jean-Noel R. concernant le financement du stage "Transmission" SSF, il est rappelé la démarche à suivre afin que le CDS et le CRS puissent accéder à cette demande.

-Lors du dernier entraînement de secours spéléo, il est apparu nécessaire de racheter du matériel "transmission". Vu le caractère urgent de cet achat, il sera demandé à Bruno NURISSO CT SSF 65, et à Jean-Noel RUMEAU, transmission SSF 65, de transmettre un devis afin de pouvoir voter cet achat qui ne rentre pas dans le budget prévisionnel.

AG:

L'assemblée générale du CDSC 65 aura lieu le 4 mars 2023.

Le lieu sera en première intention la salle du stade de St Pé de Bigorre. Si nous ne pouvons pas obtenir cette salle, nous avons la possibilité de réaliser l'assemblée générale à la salle des fêtes de St Pe de Bigorre.

A cette occasion, il est proposé de faire une activité de groupe afin de mettre en pratique le "topo guide", projet du CDSC 65.

SITE INTERNET DU CDSC 65:

Il apparaît que nous avons des difficultés quant à la mise en service du nouveau site internet du CDSC 65.

Nous devons demander à la personne compétente, qui s'occupe de surcroît du web du CSR ,des conseils pour la structuration du nouveau site.

MISE A JOUR DE LA LISTE DE DIFFUSION :

Il semblerait que la liste de diffusion du CDSC 65 ne soit pas à jour et que certaines personnes ne reçoivent pas les communications du CDSC 65.

Valérie se charge de recenser l'ensemble des fédérés du 65.

PRÊT DU MATERIEL DU CDSC 65:

Le comité directeur revoit les modalités de prêt du matériel du CDSC 65.

Les modalités sont les suivantes:

- il sera demandé un chèque de caution
- le matériel sera prêté pour 3 mois renouvelables
- le CDSC 65 établira une clause de non responsabilité quant au non respect de la bonne utilisation du matériel en cas d'accident
- le matériel ne sera prêté que si le fédéré s'engage à apprendre à utiliser le matériel correctement, notamment en participant aux sorties EDS.

PROJETS:

- projet coloration
- projet livre sur les explorations menées
- proposition d'un projet canyon qui pourrait s'articuler autour du nettoyage et de la mise en sécurité d'un canyon choisi, ou même par le biais d'un stage perfectionnement canyon.

APPEL A CANDIDATURE :

Un appel à candidature sera lancé en prévision de l'AG et des changements de statuts.

ORGANISATION:

Les réunions du CD du CDSC 65 se tiendront tous les 3 eme jeudi de chaque mois.

Afin de gagner en réactivité, les personnes concernées par les sujets discutés seront conviées au début de réunion.